

Ordre du jour du Conseil communal du 23 octobre 2017

La séance du Conseil communal débute à 19h30 dans la salle du Conseil, au premier étage de l'Hôtel de ville et est accessible aux personnes à mobilité réduite par ascenseur.

Le Conseil communal se tient en deux temps, une séance publique et une séance secrète à huis clos. Le public peut assister à la séance publique mais ne peut intervenir.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE PUBLIQUE

1. Point de la séance secrète.
2. Communications.
3. Police de roulage. Règlement complémentaire communal. Tournai, rue Barthélémy Frison. Interdiction de stationner.
4. Police de roulage. Règlement complémentaire communal. Tournai, rue Charles Mauroy. Déplacement du signal C1 (sens interdit).
5. Plan de cohésion sociale 2014-2019. Article 18. Avenant à la convention de partenariat avec l'ASBL La Maison des familles. Approbation.
6. Plan de cohésion sociale 2014-2019. Article 18. Avenant à la convention de partenariat avec l'ASBL Port'ouverte. Approbation.
7. Plan de cohésion sociale 2014-2019. Article 18. Avenant à la convention de partenariat avec l'ASBL Anama. Approbation.
8. Politique de sécurité et de l'approche de la délinquance juvénile du gouvernement fédéral. Convention avec l'Etat fédéral. Reconduction pour 2017 et 2018. Approbation.
9. Hôtel de ville. Exposition de sculptures dans le cloître. Convention type. Approbation.
10. Musée de Folklore. Mise en conformité. Convention avec l'ASBL Maison de la culture. Approbation.
11. Sécurité informatique. Réalisation d'un audit. Convention avec le Centre public d'action sociale (marché conjoint). Approbation.
12. Sécurité informatique. Réalisation d'un audit. Marché conjoint Ville - Centre public d'action sociale. Mode et conditions de passation du marché. Approbation.
13. Lamain, rue René Lefebvre, 22. Ancienne maison communale. Avenant à la convention de mise à disposition. Approbation.
14. Tournai, hameau d'Allain, chemin du Four l'Estienne. Vente d'une parcelle de gré à gré. Acte authentique de vente. Approbation.
15. Service des affaires administratives et sociales. Reconditionnement et réorganisation du bâtiment. Mode et conditions de passation du marché. Nouvelle procédure. Article L1222-3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.
16. Éclairage public. Projets de remplacement des lampes à vapeur de mercure. Phase 4. Approbation.
17. Plan d'investissement communal 2017-2018. Chercq, drève Saint-Nicolas et résidence du Vert Mont. Travaux de réfection des trottoirs. Mode et conditions de passation du marché. Approbation.
18. Fabrique d'église Notre-Dame Auxiliatrice à Tournai. Première modification budgétaire 2017. Approbation.

19. Fabrique d'église Saint-Aubert à Mont-Saint-Aubert. Première modification budgétaire 2017. Approbation.
20. Fabrique d'église Saint-Pierre à Vaulx. Budget 2018. Approbation.
21. Fabrique d'église. Sainte-Vierge à Melles. Budget 2018. Approbation.
22. Fabrique d'église. Notre-Dame Auxiliatrice à Tournai. Budget 2018. Approbation.
23. Fabrique d'église Saint-Paul à Tournai. Budget 2018. Approbation après réformation.
24. Finances communales. Exercice 2017. Modification budgétaire n°2. Arrêt.
25. Finances communales. Exercice 2017. Subsidés aux associations locales. 2ème partie. Approbation.
26. Finances communales. Exercice 2018. Règlement-taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et ménagers assimilés. Approbation.
27. Finances communales. Exercices 2018-2019. Règlement-taxe sur les spectacles cinématographiques. Approbation.
28. Finances communales. Exercices 2018. Taxe additionnelle au précompte immobilier. Approbation.
29. Finances communales. Exercices 2018-2019. Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques. Approbation.
30. Questions